

**4/6 ans**

VACANCES POUR TOUS  
21 RUE SAINT FARGEAU CS 72021  
75989 PARIS CEDEX 20

**BAUGE - MAINE ET LOIRE**  
**CENTRE MUSICAL DES ARTS ET DU SPECTACLE**

**L'ATELIER DES ARTS**

**100 176 001**

**Accueil possible en inclusion**   **CHARTRE HANDICAP**  
VACANCES & LOISIRS  
NON SPÉCIALISÉS



## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour entre 14h00 et 16h00 et seront repris le dernier jour entre 10h00 et 12h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

## TRANSPORT

**En train depuis Paris, Lille et Nantes jusqu'à Angers, puis autocar jusqu'au centre.**

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

**Premier repas inclus** : goûter

**Dernier repas inclus** : petit-déjeuner pour les jeunes en RDV sur place. Déjeuner pour les jeunes avec transport.

## SITE

► **Situation géographique** : Au cœur de l'Anjou, à 1h40 heures de Paris en train, le centre musical est situé à la périphérie du bourg de Baugé. Il est construit sur un domaine de 10 hectares de nature verdoyante composé de prairies, de ruisseau, de bois et d'un étang sécurisé.

► **Cadre de vie** : Bâtiment de **conception moderne** construit en 1989, aéré et lumineux, il est agréable à vivre. 1 salle de restaurant avec vue panoramique sur les vallons boisés (cuisine maison élaborée avec les produits locaux issus de l'agriculture biologique), 1 foyer musical (excellente insonorisation et très bonne acoustique) ouvert sur la nature / 1 salle de spectacle (100 m<sup>2</sup> environ 50 places assises) / 5 studios de répétition insonorisés, 4 salles d'activités polyvalentes, 1 salle de bibliothèque  
Chambres de 6 lits simples et 1 lit superposé avec blocs sanitaires à proximité.

[Séjour en inclusion nous consulter](#) - Le centre n'est pas équipé pour accueillir des handicapés moteurs.

► **Effectif du groupe** : 15 participants (*capacité du centre : 80 participants, selon protocole sanitaire actuel*)

## ACTIVITES

Un séjour idéal pour des premières vacances. Accompagnés par des animateurs spécialisés (1 pour 8), les enfants développeront leur sens artistique et vivront un séjour aussi original qu'enrichissant.

### **Découverte vivante de la musique et des arts.**

**Atelier musique** : 1 h 30/jour. Approche du monde sonore et initiation à la pratique musicale, vocale et instrumentale sous forme d'ateliers ludiques courts (comptines, chants, utilisation d'objets sonores et d'instruments de percussion). Développement de l'écoute, découverte des instruments, jeux de reproduction et de création.

**Ateliers arts et expression** : en alternance chaque jour, atelier arts plastiques ou atelier danse et théâtre, en 1 ou 2 séances de 45 min à 1 h. Possibilité de réaliser un conte musical en fin de séjour.

**Autres activités** : Activités de détente, jeux d'extérieur, volley-ball, tennis, ping-pong, balades en forêt, découverte de l'environnement, veillées et soirée spectacle,...

### **Le matériel instrumental pour l'initiation musicale est disponible au centre .**

**Claviers** : pianos et claviers synthétiques

#### **Instruments à effets sonores :**

Guiros - cabassas – cloches – grelots – maracas - bâtons de pluie - couronnes de cymbalettes – cymbales – triangles - tuyaux harmoniques - tambours d'eau - shékérés-sifflet - appeaux

#### **Instruments rythmiques et peaux :**

Toms - caisses claires – timbales - tambourins – tambours de basque - djembés – congas - bongos – surdos - derboukas – claves - tubes résonnants- wood blocks - Batteries

#### **Instruments mélodiques :**

Xylophones, Métallophones, Carillons

## ORGANISATION DU SEJOUR

### ► **Équipe d'encadrement :**

**Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Éducation Nationale.**

**Les jeunes, ainsi accueillis par une équipe de professionnels, encadrés par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.**

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.

### ► **Alimentation :**

**Respect des coutumes alimentaires** : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet aliment par d'autres,. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

**Allergies alimentaires** : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

### ► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

**OnDonneDesNouvelles.com** est partenaire de Vacances pour Tous. Les familles pourront lire les résumés des journées et consulter les galeries photos.

Simple d'utilisation, cet outil ne demande pas de connaissances informatiques particulières.  
Le code d'accès vous est communiqué dans votre espace client ;

### ► Le téléphone :

Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence à ce numéro (**02.41.89.15.15**) ou de cause grave et réelle. En effet, nous pourrions difficilement vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

### ► Utilisation du téléphone mobile :

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

### ► Trousseau :

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

### ► Lavage du linge :

Le lavage du « petit » linge (sous vêtements, T-shirts, pantalons) est prévu une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

### ► Argent de poche :

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 20 € nous semble raisonnable.

Pour les enfants de moins de 12 ans, l'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.

Au-delà de 12 ans le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de le conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

### ► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

### ► Santé :

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission confiée par la Direction de la Jeunesse et des sports d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ **une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.**

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.

**IMPORTANT**

Par la nature de certains séjours, **il est primordial d'informer au préalable Vacances pour Tous de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.**

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.

Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

### Adresse du centre et situation géographique



**Centre musical permanent  
Domaine du Moulin de Fougères  
Route de Pontigné – 49150 Bauge**



### Venir en voiture

Prendre l'Autoroute A10 puis A11 "l'Océane" Paris-Baugé : 280 km, sortie n°11 : Durtal.

### Venir en train / transports en commun

T.G.V. Atlantique : Paris-Angers 1h40

# AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour : .....

Du ..... au .....

**> autorise**      **> n'autorise pas**      (*rayez la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....